

# CONSEIL MUNICIPAL de



## Compte Rendu de la Séance du Mardi 13 Septembre 2016

---

### SOMMAIRE

I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.....	2
II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS .....	3
III – INTERCOMMUNALITÉ - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS.....	3
IV - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE PROJET D'ÉCLAIRAGE DE LA PYRAMIDE.....	4
V - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (EXERCICE 2015).....	4
VI - PERSONNEL : CRÉATION DE POSTE .....	5
VII - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES .....	5
QUESTIONS DIVERSES .....	6

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Mardi 13 Septembre 2016 à 19H30.

**ETAIENT PRÉSENTS :** MM. ASSENAT Marion - BENEZET Jean-Charles - BENKEMOUN David - BERNARD Philippe - COULET Suzanne - DATO Élisabeth - FONTBONNE Céline - FRANCES Henri - GOGUILLON Nathalie - HERVAS Sonia - JOULLIA Danielle - MALAVELLE William - MARTIN Laurence - MEYNIER Jérôme - MONIER Rudy - PASINETTI Josette - PAUTARD Véronique - PELLEREI Jean-Pierre - POPOFF Thierry - POUECH Serge - ROUX Jean-Pierre - ROUX Marie-Christine - ROUX Philippe - SIRVIN Jean - TECCO Bernard -

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :** Mme COMBE Isabelle (Procuration à Mme PASINETTI Josette) - M. LASH Christian (Procuration à M. BENEZET Jean-Charles) - Mme SORTAIS Virginie (Procuration à M. ROUX Jean-Pierre) - THIBONNIER Nathalie (Procuration à M. BENKEMOUN David) -

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** M. MONIER Rudy

---

Monsieur le Maire ouvre la séance et cite les Conseillers qui ont remis une procuration et dit espérer que chacun ait passé une trêve estivale agréable.

Il indique qu'un enregistrement sonore est prévu pour la séance du Conseil de ce soir et rappelle aux Conseillers, à ce propos, qu'il est important d'utiliser les micros.

---

#### **Approbation du compte-rendu de la séance du 13/06/2016**

Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal du compte rendu du Conseil de la séance du 7 Juillet 2016 est approuvé à l'unanimité.

---

### **I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Monsieur le Maire fait le point sur les décisions prises depuis la dernière séance du Conseil.

<b>N°</b>	<b>Objet de la décision</b>	<b>Observation(s)</b>
DEC2016-010	Mise en œuvre d'une vidéo protection urbaine - Choix de la société INEO INFRACOM	Montant du marché : 83 412,35 € HT (soit 100 094,82 € TTC)
DEC2016-011	Choix de la SARL Fontane et Fils pour la réfection totale du toit du Presbytère	Montant du marché : 23 929,00 € HT (soit 26 321,90 € TTC)
DEC2016-012	Choix des prestataires pour le marché d'entretien des espaces verts de la commune	Marché comprenant 6 lots. Montant total du marché : 22 125,90 € HT (soit 26.551.08 € TTC)
DEC2016-013	Choix de l'entreprise GAIA Clôture Système pour la fourniture et la pose de clôtures rigides et d'un portail coulissant	Montant du marché : 10 740,00 € HT (soit 12 888,00 € TTC)

DEC2016-014	Choix des entreprises pour l'opération de déplacement du local de chaufferie du groupe scolaire Joliot Curie	Marché comprenant 2 lots. Montant total du marché : 105 263,88 € HT (soit 126 316,65 € TTC)
DEC2016-015	Choix de la société LOGITUD SOLUTIONS pour la fourniture, la mise en œuvre et la maintenance de logiciels de gestion des administrés.	Montant du marché : 24 565,62 € HT (soit 29 478,75 € TTC)
DEC2016-016	Mise à disposition à titre payant de matériel municipal auprès de l'Office Municipal de la Culture (barrières taurines).	Montant de la prestation : 135,00 €

## II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS

1. **Commission des Ressources Humaines (réunion du 30 août 2016) Annexe – Doc N°1**
2. **Commission Travaux et Voirie (réunion du 06 septembre 2016) Annexe – Doc N°2**

## III – INTERCOMMUNALITÉ - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS

Monsieur le Maire fait part de la rencontre qui a eu lieu entre les 73 Maires de la future intercommunalité. Au cours de celle-ci, un diaporama présentant les différentes compétences a été projeté. Cela a montré la nécessité d'harmonisation à ce sujet.

Il est à noter que Vivre en Cévennes a rendu certaines compétences aux communes ce qui n'est pas le cas pour les Communautés du Pays Grand Combien ou Hautes Cévennes. Le Président du Pays Grand Combien a pris la parole pour exprimer sa satisfaction concernant la fusion.

Le prochain Comité des Maires est prévu pour le Jeudi 15 Septembre.

Monsieur le Maire expose que les précédentes études complémentaires concernant la voie de contournement de Saint Christol lez Alès (air, santé, acoustique) dataient de 2007. Celles-ci ont dû être complétées par d'autres mesures relatives à la pollution et aux aspects sonores afin d'être conforme à la nouvelle réglementation.

La chronologie potentielle serait la suivante :

- ✓ Juillet 2016 : Dépôt du dossier minute "Loi sur l'eau" auprès de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).
- ✓ Septembre 2016 : Retour du dossier minute par la DDTM.
- ✓ Octobre 2016 : Dépôt des dossiers de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) et DLE (Déclaration Loi sur l'Eau) tout cela intégré dans le plan de gestion des mesures compensatoires.
- ✓ Janvier 2017 : Début de l'enquête publique (3 mois) puis rapport du Commissaire enquêteur.
- ✓ Avril-Mai 2017 : Autorisation de la Loi sur l'Eau puis rapport du Commissaire enquêteur.

Monsieur le Maire espère que ce calendrier sera respecté.

Monsieur le Maire indique que le Pacte Fiscal n'a pas avancé au cours de l'été. Pour ce qui est des nouvelles compétences, un état des lieux a été établi mais pour l'instant il n'y a pas d'évolution notable. Une réunion de travail devrait être organisée d'ici Janvier 2017. Une réunion de la Commission des Affaires Communautaires sera organisée en Mairie dès que des éléments nouveaux seront communiqués par l'Agglo.

Il ajoute qu'il a été essentiellement question de la Charte passée entre l'Agglo et les communes. Celle-ci portait sur un certain nombre de conditions à maintenir comme le nom de l'Agglo (Alès Agglomération) ou le maintien des compétences partagées.

#### **IV - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE PROJET D'ÉCLAIRAGE DE LA PYRAMIDE**

Monsieur le Maire expose que la Municipalité souhaite réaliser une démarche de valorisation du patrimoine historique par l'installation d'un dispositif de mise en lumière du monument historique de la Pyramide. Ce projet a été estimé à 5 955,00 € H.T (7 146,00 € TTC).

Monsieur Bernard TECCO explique que ce dispositif est étudié pour ne pas éblouir les automobilistes grâce à un réglage précis des angles d'éclairage, lequel pourra se décliner en plusieurs couleurs selon les événements ou les circonstances. Une horloge permettra la mise en route ou l'interruption afin de limiter le fonctionnement à des heures précises.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental afin de contribuer au financement de ce projet. En effet, Monsieur le Maire indique que celui-ci est éligible aux Crédits Départementaux d'Équipements (CDE). La commune pourrait bénéficier d'une aide financière à hauteur de 25 % du montant hors taxes, soit 1 488,75 €.

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

<b>Suffrages exprimés</b>		<b>Abstentions ou refus de vote</b>	
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Refus de vote</b>
29	0	0	0

**Le Conseil Municipal, autorise le Maire, à l'unanimité, à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour le projet de mise en lumière de La Pyramide.**

#### **V - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (EXERCICE 2015)**

Monsieur le Maire expose que la communauté d'Alès Agglomération a établi le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'assainissement collectif. Chaque commune membre d'Alès Agglomération est destinataire du rapport annuel qui doit lui être présenté au plus tard dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce document ainsi que ses annexes, d'une teneur de 200 pages, sont disponibles sur le portail CICM et seront mis également à la disposition du public.

Monsieur le Maire précise qu'il faut tenir compte du fait que l'abonnement comporte une part fixe et une part proportionnelle. Il fait remarquer que la part communale n'a pas augmenté. Le tarif de l'eau était de 1.82 €/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup>/01/2015 et il est passé à 2.06 € au 1<sup>er</sup>/01/2016, soit une augmentation de 13% pour Saint Christol.

Est abordé le problème de l'assainissement près de l'entreprise COUDENE, laquelle aurait réalisé les travaux nécessaires à un fonctionnement acceptable. Il indique qu'une pétition est en cours par rapport aux effluents que rejette la société et les quantités de matières blanches qui se retrouvent dans les écoulements. Il considère qu'il serait peut-être intéressant d'aller voir ce qui se passe.

Monsieur Bernard TECCO, indique que le dispositif d'assainissement de la société COUDENE a été mis en œuvre en mars 2016 et qu'il a été déclaré conforme le 2 juin dernier. Pour lui, la pétition servira à étayer le dossier de réclamations.

Monsieur le Maire précise que les effluents sont présents dans le réseau d'assainissement et pas dans le réseau fluvial. Des contrôles ont été effectués par l'Agglo en raison des mauvaises odeurs.

Des remontées auraient eu lieu dans certaines habitations.

### **Le Conseil Municipal prend acte du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement pour l'exercice 2015.**

## **VI - PERSONNEL : CRÉATION DE POSTE**

Monsieur le Maire expose que la proposition de création d'emploi figurant dans le tableau ci-après fait suite à la réunion de la Commission des Ressources Humaines du 30 août 2016 qui a été évoquée au Point N° 2 de l'ordre du jour.

Les caractéristiques et les motivations conduisant à la création du poste concerné sont les suivantes :

<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Nombre</b>	<b>Grade</b>	<b>Temps de travail</b>	<b>Date de prise en compte</b>	<b>Motivation</b>
Techniciens Territoriaux (Filière Technique – catégorie B)	1	Technicien Territorial	Temps complet	19/09/2016	Création de poste avec recrutement par voie de mutation (suite au départ à la retraite d'un agent du service urbanisme)

Madame Laurence MARTIN précise que le poste a été créé. Celui de l'agent partant à la retraite sera supprimé après son départ.

À propos du compte rendu de la Commission des Ressources Humaines, elle fait remarquer que lorsque cela est possible, le recrutement interne est utilisé. C'est le cas pour le poste de Responsable du Service Bâtiment et de son Adjoint.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

<b>Suffrages exprimés</b>		<b>Abstentions ou refus de vote</b>	
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Refus de vote</b>
28	1	0	0

**Le Conseil Municipal, approuve par 28 voix "Pour", 1 voix "Contre", 0 "Abstention" et 0 "Refus de vote", la création d'un emploi permanent de Technicien Territorial à temps plein.**

Il est précisé que le vote a porté sur la création de poste et non sur l'affectation.

## **VII - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 07 juillet 2016, le Conseil municipal avait approuvé par délibération les conditions de dépôt des listes des candidats pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

La liste unique a été déposée 8 jours avant le scrutin et comporte les mêmes candidats que ceux qui figuraient sur la précédente (Cf / Annexe – Doc N°3).

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

**Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Le Président de la Commission d'Appel d'Offre ainsi que les membres : délégués titulaires (5) et suppléants (5).**

## QUESTIONS DIVERSES

### **1 – Rentrée scolaire**

Madame Nathalie GOGUILLON, Adjointe à l'Education, indique qu'une réunion de rentrée scolaire est programmée pour le 04/10/2016. Cette année, il n'y aura pas de réunion publique, car il n'y a rien de spécifique, contrairement aux autres années où il avait été question de la réforme des rythmes scolaires et des temps "détente".

### **2 – École Maternelle Joliot Curie**

Sont évoqués l'état lamentable de la cour de l'école maternelle Joliot Curie ainsi que l'absence de jeux.

Madame Nathalie GOGUILLON reconnaît que la cour est en très mauvais état, et ce depuis longtemps. De nouveaux jeux vont être posés prochainement.

En ce qui concerne la cour, la réfection est en projet et l'installation des jeux avant les travaux ne devrait poser aucun problème.

### **3. Jeux près de la Maison Pour Tous**

L'accès aux jeux pour enfants près de la Maison Pour Tous ayant été fermé, Monsieur le Maire indique qu'effectivement le bois est écaillé et qu'il a jugé bon d'en interdire l'utilisation pour raison de sécurité.

Monsieur Jean-Pierre ROUX, Adjoint aux Sports, intervient pour faire remarquer que ce sont les actes de vandalisme qui ont dégradé les jeux, ce à quoi Madame Suzanne COULET répond que les fabricants savent que dans la conception des jeux, ils doivent essayer de limiter les risques de dégradations. Il ajoute que le point sera fait avec la société qui a fourni les jeux et qu'un arrêté de fermeture a été pris par précaution.

### **4. Informations diverses**

- ✓ Monsieur le Maire fait part de la prochaine date du Conseil Municipal qui se réunira le Mardi 11 Octobre 2016, à 20H30.
- ✓ Il annonce que la collectivité fait l'objet d'un examen de gestion de la part de la Chambre Régionale des Comptes, pour la période allant de l'année 2010 à 2016. Il s'agit de la même procédure à laquelle l'Agglo a été soumise.  
Le rapport définitif sera communiqué en temps voulu.

---

**La séance du Conseil Municipal est levée à 21H50.  
La prochaine séance aura lieu le Mardi 11 Octobre 2016.**

---